

L'Alliance Nationale

Organe de la Société de secours mutuels "L'Alliance Nationale"

"VINCIT CONCORDIA FRATRUM"

Vol. III, No 3.

Montréal, Mars 1897.

50 cts par an.

KITA - NO - TENDJI

(TEMPLE JAPONAIS)

A Joseph Melançon.

C'est un temple de pierre aux structures énormes,
Dont les contours pesants masquent des horizons ;
Granits, marbres en blocs, pylones à foisons,
Fianqués d'ombres. Autour, des cèdres ou des ormes.

Dans les reflets mourant des vastes floraisons
De chrysanthèmes d'or aux sépales difformes,
Triste, ainsi que ses dieux immobiles de formes,
Un vieux bonze accroupi pleure des oraisons.

Kita-no-tendji dort. Ni les voix de l'enceinte,
Ni les bruits éternels de Kioto la sainte,
Ne troublent la lourdeur de son divin sommeil.

Mais les temps l'ont penché vers l'abrupte colline ;
Il chancelle : pareil au vieillard qui décline
Sous les grands rayons roux de l'hivernal soleil.

SOIRÉE CASTILLANE

Vagues, comme un reflet très doux des porcelaines,
De lumineux éclats d'astres demi-voilés
Caressent doucement, sous les cièux constellés,
L'immobile verdure des pâles marjolaines.

Aussi, dans le silence on entend vers les blés,
Le grand vol alourdi des nocturnes phalènes,
Pendant qu'au loin la voix pâtre des madrilènes
Résonne sur la route aux sables grivelés.

Un franc toréador rêvant de ses parades,
Sourit en son parterre orné de balustrades
Où l'onagre fleurit près des alcazazas ;

Et la brise du soir, divine éolienne,
Eveillant des parfums le long des mimosas,
Vibre dans les sons d'or d'une tyrolienne !

ARTHUR DE BUSSIÈRES.

La Nationalité Canadienne-Française

Patience et longueur de temps
Font plus que force ni que rage.
LAFONTAINE.

De même que pour les individus, le berceau de chaque peuple est entouré de mystères impénétrables à l'intelligence humaine. On ne prédit la destinée d'aucun homme, au berceau, quelle que soit l'importance, la richesse ou le génie de ceux qui lui ont donné le jour ; et souvent celui-là à qui la fortune sourit dès l'aurore de sa vie et pour qui l'aveuir semble tout rempli de promesses, servira de piédestal à la fortune de ce pauvre enfant que la nature a tout d'abord traité en marâtre et livré, en naissant, à l'obscurité.

Mais avec le progrès du temps, la vérité se dévoile et révèle au monde ce qui était autrefois inconnu.

Il en a été ainsi de notre nationalité qui, née dans l'obscurité, dans le dénuement, s'est d'elle-même taillé un empire vaste et fertile au milieu de la nature la plus inculte à l'origine, et promet de devenir un peuple aussi solidement établi chez lui que le sont chez elles les plus vieilles nations de l'Europe.

* *

La Providence semble avoir voulu nous forcer à nous former nous-mêmes par des combats de tous genres, en nous faisant naître aux lieux où nous sommes, au milieu des aspérités d'une nature exceptionnellement rude ; en nous mettant aux prises avec un adversaire qui personnifie la contradiction, au point de vue de la langue, des mœurs et de la religion. Faibles et encore au berceau, on nous livra un jour à cet adversaire, et il a semblé un moment que les derniers vestiges de la race française dussent disparaître pour jamais du sol de l'Amérique.

Mais la Providence veillait sur nos destinées ; et nouveaux Romulus et Rémus, nous avons été, en quelque sorte, allaités par la louve qui nous gardait ; et quand elle a voulu nous détruire, nous étions déjà grands et forts, capables de nous défendre.

* *

Tout ce qui vient vite s'en va vite. C'est là une observation qu'il nous est souvent permis de faire en présence de la nature. On aime les roses. Qui n'aime pas les roses ? elles sont si belles ! On aime jusqu'à leur fragilité, qui les rend plus rares et les fait doubler de prix. Elles se colorent dès le matin sous les premiers rayons du soleil, et

se bercent mollement sur leurs tiges au doux souffle du vent. Mais elles n'y résistent point car ce qui le matin les faisait vivre, leur manque vers le soir : elles ne résistent point au plus petit orage, tant elles sont faibles et délicates ; et leurs charmes sont aussi prompts à s'évanouir qu'à éclore.

Il nous sera bien permis, sans doute, d'appliquer cette petite comparaison à ces pays qui grandissent si vite et dont nous regardons peut-être, d'un œil d'envie, la gigantesque prostérité. Peuples naturellement aptes aux progrès matériels, et tombés au milieu d'une contrée fertile qui ne leur demandait que peu d'efforts et de travail pour produire, ils se sont vite enrichis ; ils ont hérité avant le temps, avant leur majorité. Mais attendons la suite des temps, et nous verrons si une prospérité si subite et si grande dès le début, peut garantir l'avenir. On se plaint déjà dans certaines grandes villes, de l'encroûtement : la place manque, la concurrence est trop grande, les moyens sont trop vite épuisés ; et le gain, pour avoir été plus rapide, en est aussi moins solide.

Je dis que dans la grande prospérité des Etats-Unis, il y a autant de *factice* que de *réel*, car elle s'appuie, en grande partie, sur l'échelle de la spéculation, et les intelligences sont à ce niveau. Je vois dans cette prospérité extraordinaire un grand bien-être momentané pour le peuple qui le possède et pour tous ceux qui viennent en contact avec lui, mais je n'y vois point d'éléments de conservation.

Tout ce qui vient vite s'en va vite.

Lorsque cette prospérité, qui arrache momentanément le peuple américain aux soucis qui rongent les autres nations, se sera évanouie, que les landes de son immense territoire seront à la merci de tous ; lorsque ces hommes, enfin, accoutumés aux délices de la fortune, verront la misère de près, alors le rêve se dissipera : les grandes questions sociales s'agiteront, et comme l'édifice tout entier aura manqué d'une base solide, il chancellera et peut être s'écroulera.

* *

Bien différente sera la destinée de ce petit peuple qui, au prix de bien des efforts, avait bâti sa cahutte sur les bords du plus majestueux des fleuves, qui l'a depuis agrandie au point d'en avoir fait un édifice superbe ; dont les traditions restent toujours vivantes et servent à lui faire éviter les chutes dangereuses ; que sa foi persévérante a doué d'une énergie capable des plus

grands efforts, et qui, malgré son allure un peu lente, fait des progrès gigantesques dont on ne s'aperçoit qu'en les considérant attentivement, par intervalles. La nationalité canadienne-française a grandi presque à l'insu de tous. On semblait l'ignorer partout, lorsqu'un beau matin, après avoir jeté les yeux sur elle, on a constaté avec étonnement sa marche rapide depuis un siècle. On s'est demandé comment cela avait pu se faire, et il a fallu de grands efforts pour le comprendre.

Pour devenir plus tard un grand peuple, il fallait que notre nationalité commençât par poser le fondement moral de son édifice ; cette base solide devait garantir la durée, la permanence de l'édifice entier. Or, pareil travail ne pouvait se faire en un jour, en une année ; mais aujourd'hui il se complète.

En poursuivant notre œuvre, il fallait songer à l'éducation. Or, comme nous entreprenions un travail différent de celui de nos voisins américains, il fallait encore ici faire autrement qu'eux, pour rester homogènes. Il est toujours plus aisé de copier que de créer, et en copiant on s'aperçoit parfois que la copie ne ressemble pas à l'original. Donc, le système d'éducation adopté par nous, nous convenait parfaitement, sauf à le perfectionner dans la suite. Il ne s'agissait pas, non plus, d'instruire tout le monde, mais ceux-là qui pouvaient profiter de leur instruction et le rendre utile au pays. Et sous ce rapport, nous avons, ce dit-on, bien réussi. Enfin, restait la partie essentiellement matérielle de nos progrès, celle qui tient lieu de gloire à nos voisins américains : *l'industrie*.

Il est assez naturel que la nationalité canadienne-française, fort occupée à développer ses qualités morales et intellectuelles, ait négligé longtemps ce côté important de son avenir. Et tout d'abord, le climat rigoureux du pays, son isolement, le peu de richesse du sol comparativement à celui des Etats-Unis, ses épaisses forêts, étaient d'autant d'obstacles difficiles à surmonter et contre lesquels il n'y avait de ressource que le concours du temps et des événements.

Il a donc fallu conquérir le terrain pied à pied, ne s'occuper que d'une chose à la fois. Convenons donc que sur ce point nous avons encore réussi, et que si nous appuyons nos efforts futurs sur ce même principe de conservation, nous aurons tôt ou tard regagné solidement, pied à pied, ce que d'autres

auront acquis sur nous si facilement et en si peu de temps pour le perdre sans retour.

Un édifice qui s'élève aussi lentement et par les soins de mains prudentes, s'écroulerait-il bien facilement et au premier souffle des dissensions civiles ? — Ne le croyons pas. Pour avoir attendu nous n'aurions rien perdu ; et l'édifice sera d'autant plus solide et plus grandiose qu'il aura fallu plus de temps et de soins pour l'ériger.

Cette nationalité, donc, à laquelle on reproche de retarder les progrès de son pays, à laquelle on impute souvent l'ignorance, sera la plus prospère et la plus éclairée du continent. Appuyée toute sur les trois colonnes qui ont soutenu son existence ; sa *foi*, sa *langue*, ses *coutumes*, la nationalité canadienne-française perpétuera dans l'Amérique les traditions de la France des grands siècles, dont elle a hérité le langage et l'urbanité. Pour être venus après les Romains, les Français n'en n'ont pas été moins grands ; et pour être venus à la suite des Français nous n'en serons pas moins éclairés ni moins supérieurs.

N'envions donc point la prospérité de nos voisins ; mais regardons la d'un œil indifférent, sans négliger la nôtre, —

Guarda e passa (Dante)
"Regarde et passe."

Et songeons que ce qui vient vite s'en va vite, tout comme la rose qui fleurit puis meurt.

Je ne sais plus quel grand écrivain disait que la trop grande prospérité gâtait les bonnes mœurs. Si cela est vrai, il vaudrait sans doute mieux rester médiocrement prospères et heureux que de devenir extrêmement prospères et malheureux.

Mais la nature, qui nous a tout d'abord traités en marâtre, finira peut-être par faire de nous ses enfants privilégiés.

Qui compte sur l'espérance mourra de faim ; c'est sur nos bras que nous devons compter. — ***

* *

L'argent qu'on possède est l'instrument de la liberté ; celui qu'on pourchasse est celui de la servitude. — J. J. ROUSSEAU.

Pages oubliées

LA PRIÈRE

Seul entre tous les êtres ici-bas, l'homme prie. Parmi les instincts de son cœur, il n'y en a point de plus naturel, de plus universel, de plus invincible que la prière. L'enfant s'y porte avec une docilité empressée. Le vieillard s'y replie comme dans un refuge contre la décadence et l'isolement. La prière monte d'elle-même sur les jeunes lèvres qui balbutient à peine le nom de Dieu, et sur les lèvres mourantes qui n'ont plus la force de le prononcer. Chez tous les peuples célèbres ou obscurs, civilisés ou barbares, on rencontre à chaque pas des actes et des formules d'invocation. Partout où vivent des hommes, dans certaines circonstances, à certaines heures, sous l'empire de certaines impressions de l'âme, les yeux s'élèvent, les mains se joignent, les genoux fléchissent pour implorer ou pour rendre grâces, pour adorer ou pour apaiser. C'est à la prière que l'homme s'adresse, en dernier recours, pour combler les vides de son âme ou porter les fardeaux de sa destinée; c'est dans la prière qu'il cherche, quand tout lui manque, de l'appui pour sa faiblesse, de la consolation dans ses douleurs, de l'espérance pour sa vertu.

Personne ne méconnaît la valeur morale de la prière. Par cela seul qu'elle prie, l'âme se soulage, se relève, s'apaise, se fortifie; elle éprouve, en se tournant vers Dieu, ce sentiment de retour à la santé et au repos qui se répand dans le corps quand il passe d'un air orageux et lourd dans une atmosphère sereine et pure. Dieu vient en aide à ceux qui l'implorent, avant et sans qu'ils sachent s'il les exaucera.

GUIZOT.

Devises et Maximes Humoristiques

Le sage tire partie de tout dans la vie :
Si sa femme louche, il l'aime de profile.
Si son chien a la rage, il l'envoie à sa belle-mère.

S'il meurt vieux, il se console en songeant qu'il pouvait mourir jeune, ce qui a toujours passé pour fort désagréable.

En revanche, s'il meurt jeune, il se réjouit en songeant qu'il aurait pu mourir vieux, ce qui a de tout temps désolé les vieillards.

Les richesses passent, les troupes périssent, les amis meurent, nous mourons

nous-mêmes; une seule chose ne meurt pas : c'est le souvenir d'une vie honnête.

Manière de payer ses dettes

Aujourd'hui, il suffit de mettre sa signature au bas d'un billet pour emprunter n'importe quelle somme (quand on trouve un prêteur).

Autrefois, il fallait donner un gage quelconque.

Au moyen âge, on mettait sa moustache en dépôt et l'on obtenait de l'or de cette masculine garantie. Honte jusqu'à la mort pour celui qui n'avait pas racheté sa moustache !

Les Egyptiens pouvaient emprunter de fortes sommes en déposant le cadavre de leur père entre les mains de leur créancier, et ils se couvraient d'infamie s'ils ne retireraient pas au bout d'un certain temps, le gage vénéré.

La confiance parmi les hommes a fait des progrès depuis ce temps-là. Une simple signature a autant de poids aujourd'hui et lie autant l'emprunteur qu'autrefois le dépôt d'un corps mort.

L'argent et ses synonymes

Nous trouvons dans les Annales littéraires la curieuse série de synonymes à l'aide desquels on peut, au fond, parler toujours d'un même mot, sans pour cela le prononcer, même une seule fois.

Le banquier dit : mes fonds ; la jeune fille : ma dot et mes espérances ; le troupié : mon prêt ; l'employé : mes appointements ; l'administrateur : mes jetons de présence ; l'ouvreuse : mes petits bénéfices ; l'avocat : mes honoraires ; les directeurs de certains journaux : ma subvention ; l'artiste dramatique : mes feux ; le valet : mes gages ; l'héritier : mon legs ; le propriétaire : ma fortune ; le voyou : mes picaillons ; le moine : ma prébende ; le prince : ma dotation.

Enfin depuis la liste civile de nos rois jusqu'à la tirelire de nos bébés, les synonymes sont partout substitués au mot propre. Nous comprenons que l'argent est la cause de presque toutes nos turpitudes, et nous avons honte de prononcer son nom.

Addition à cette liste :

Le bureaucrate dit : mes émoluments ; gravoche : ma douille, ma braise ou mon tréfle, etc., etc.

Pages d'aujourd'hui

BEAUTÉS DES INVENTIONS CONTEMPORAINES

Si l'antiquité connaissait l'art de tirer parti des forces de l'homme ou des moteurs animés, elle a ignoré l'art plus délicat d'asservir aux besoins de la civilisation, la lumière, la chaleur, l'électricité, ces forces si longtemps insaisissables, dont nous exploitons la puissance et dont nous mettons volontiers en oubli l'idéale beauté, à laquelle les premiers hommes rendaient surtout hommage.

En notre temps positif, hélas ! Apollon, fils de Jupiter, dieu de la poésie et des arts, dont le char, précédé par l'Aurore, parcourait la courbe des cieux pour disparaître enflammé dans le sein des flots, ne conduit plus le sublime char des Muses ; il veut donner le mouvement et la vie à l'atelier du photographe ou aux presses de Gutenberg, et nous le verrons même bientôt contraint à faire auprès de vous l'office de secrétaire universel. Lorsque Prométhée, fils de Junon, déroba le feu du ciel pour en faire l'âme modeste du foyer domestique, il ne prévoyait pas que ce feu, engendrant la vapeur, deviendrait, sous la main d'un humble chauffeur, l'agent hautain, bruyant et formidable qui dompte les mers, supprime les distances, et livre la terre promise à toutes les énergies de l'activité humaine. L'électricité, dont les éclairs, la foudre et les orages, éc artant sous la main du maître de la voûte étoilée, avaient seuls révélé le pouvoir, descend sur la terre à son tour et se plie maintenant à toutes nos volontés. Sous une forme inquiétante et magique, elle met en fusion, volatilise ou décompose les matières les plus réfractaires, éclaire nos phares et nos rues, donne le mouvement aux machines, rappelle sur les cadavres les actions éteintes de la vie et porte au loin la pensée et même la parole, plus rapide en son vol que la messagère des dieux.

JOSEPH BERTRAND.

Les pêcheurs à cheval

Dans une amusante opérette, il était question d'un régiment de plongeurs à cheval, fantaisie qui eut le don de faire beaucoup rire.

Or, le *Cosmos* nous apprend qu'il existe sur les côtes de Belgique des pêcheurs à cheval, à Coxyde, près de Nieuport.

C'est un coup d'œil étrange pour le voyageur qui passe sur ces rivages par une belle nuit éclairée par la lune que l'aspect d'ombres bizarres et de formes fantastiques qui semblent surgir des flots et s'approcher lentement du rivage. Il ne peut se défendre de rêver monstres marins extraordinaires en quête de leur proie. Ces formes, ce sont les pauvres pêcheurs de Coxyde, portant les engins de pêche, et montés sur leurs maigres chevaux, munis de deux hottes. Ils choisissent la nuit, non certes par amour du pittoresque, mais parce qu'à ces heures la pêche est plus productive. Ils s'avancent aussi loin qu'ils peuvent pousser leurs montures, jettent leurs filets et recueillent ce que la mer veut bien leur abandonner, spécialement des crevettes et des soles.

Si le mauvais temps ne les chasse pas, ils ne reviennent que lorsqu'ils ont complètement chargé leurs paniers. Il est facile de comprendre combien un tel métier est pénible ; les hommes qui l'exercent passent souvent les longues heures des nuits d'hiver ainsi exposés aux embruns des eaux glacées de la mer du Nord. Mais il n'est pas seulement pénible, il est aussi dangereux : ces alluvions marines n'ont pas toutes la même stabilité, et le pêcheur est exposé à disparaître dans des fosses boueuses que son expérience ne suffit pas toujours à lui faire éviter ; les mauvais temps sont fréquents, et quelquefois leur arrivée est très brusque ; malheur alors à ceux qui se trouvent au loin ; la fuite ne peut être rapide dans cette eau et sur ce sol peu consistant, et les vagues ont bientôt enveloppé leurs victimes.

Enfin, la mer monte avec une rapidité foudroyante sur ces plages unies, et il ne faut pas que l'appât d'une pêche abondante ou que le désir de compléter un trop maigre butin, fasse perdre un seul instant de vue le montant de son évolution.

Au matin, les pêcheurs vont à Nieuport vendre le produit de leur travail ; à peine gardent-ils quelques soles qui, séchées et fumées, font la base de leur nourriture.

Mais dira-t-on, pourquoi ces pauvres gens pêchent-ils à cheval ? C'est que, par suite de la conformation de ce rivage très plat, il faut aller à des distances très considérables pour trouver les profondeurs d'eau nécessaire et que les bateaux les plus légers ne pourraient être mis à flot.

Quand le *désir* se montre, le bonheur s'en va.—***

L'Alliance Nationale

PUBLIÉ PAR

LA SOCIÉTÉ DE SECOURS MUTUELS
L' "ALLIANCE NATIONALE "

A MONTREAL

76 Rue St-Jacques

B. P. Boîte 2172

MONTREAL, MARS 1897

AVIS

1o Les secrétaires doivent nous transmettre la liste d'adresse des membres de leurs cercles, en y inscrivant les noms par ordre alphabétique, s'ils ne l'ont pas déjà fait. De même pour les additions et corrections à y faire; indiquant dans ce dernier cas, l'adresse précédente et la nouvelle adresse.

2o Les cercles qui ont élu de nouveaux trésoriers ou sec.-financiers, doivent nous faire parvenir *immédiatement* les actes de cautionnement de ces officiers. (Art. 142, 145, 163 et 164, et Formule No 14).

3o. Les contributions doivent être payées *avant le 1er jour* du mois pour lequel elles sont dues;—un membre est suspendu, s'il a négligé de s'acquitter pendant deux mois.—Il peut être réintégré sans aucun frais dans les 30 premiers jours de sa suspension en s'acquittant et produisant une demande selon la formule No 9. Ce délai écoulé, il lui faut subir l'examen médical. (Art. 355, 356, etc.)

4o Les chèques transmis au Sec.-Gén. doivent être faits payables à "l'ordre de la Banque Jacques-Cartier, pour dépôt au crédit de l'Alliance Nationale." Art. 218.)

5o Les sec.-financiers ne peuvent pas nous transmettre d'acomptes sur le montant des contributions dues par un membre. La remise doit comprendre l'arriéré de contribution et celle du mois courant. (Art. 196).

Ça et là

L'assurance sur la vie, dans l'Alliance Nationale, est un véritable placement.

Celui qui a un but à atteindre ne prend pas de repos. Un véritable secrétaire est un homme actif.

Les cercles qui désireraient avoir des circulaires de propagande n'ont qu'à en faire la demande au secrétaire-général.

Pour celui qui croit rien n'est impossible. Croyez confrère et ne manquez pas, par votre travail, de donner des preuves de votre foi.

Mars est un des meilleurs mois de l'année pour le recrutement. Faites un vigoureux effort sur toute la ligne et vous verrez que le résultat sera satisfaisant.

N'oubliez pas que l'Alliance vous donne, par votre admission dans son sein, une assurance en cas de survie, une en cas d'accident et une en cas de décès.

Nous sommes dans le troisième mois de l'année. Qu'y a-t-il à dire au sujet des bonnes résolutions prises au début de l'année? Ont-elles été mises en pratique? Oui! alors c'est un bénéfice. Non! alors elles ne valaient rien.

Les sociétés de secours mutuels s'adressent aux deux plus puissants ressorts de notre nature, à nos intérêts et à nos affections; elles ont pour but d'arracher l'homme à l'incertitude de son sort, de développer en lui l'ordre, l'économie, la prévoyance.

Les confrères qui changent de résidence à cette époque de l'année ne doivent pas oublier de donner leur nouvelle adresse au secrétaire-archiviste de leur cercle s'ils ne veulent pas éprouver de retard dans la réception de la revue, ou même voir leur nom rayé.

Il est ridicule de négliger son travail parcequ'on n'estime pas un confrère. Quand on s'engage dans une œuvre où il faut la coopération de plusieurs, l'on doit cacher ses répugnances. Il y a des hommes avec qui l'on s'accorde difficilement — il est possible qu'ils trouvent eux-mêmes difficile de s'accorder avec vous. Supportez et patientez

Nos confrères apprendront avec plaisir la nomination de M. Joseph Contant, président de la Chambre de Commerce du district de Montréal, à la charge de Représentant du Président-Général pour le district de Montréal-Est. Monsieur Contant est un mutualiste distingué et le Président-Général ne pouvait confier à des mains plus habiles le soin de promouvoir les intérêts de l'Alliance Nationale dans ce district.

L'honorable John Haskell Butler, dans un discours prononcé devant le "National Fraternal Congress" il a déjà plusieurs années,

décrivait ainsi le système de la mutualité : Le fonctionnement de ce système est de la plus grande simplicité. Il se démontre brièvement : Secours promis par un effort mutuel et garanti par la fraternité. Cette amitié fraternelle enseignée et inspirée par l'exemple des vieilles sociétés est l'élément dont on se sert pour la perception et la distribution des bénéfices qu'on ne pouvait autrefois se procurer que par le canal des affaires ou du commerce. Toute pensée de gain ou de profit est éliminée du système. Les seules fonctions rétribuées (mercenary feature) qui peuvent exister sous ce système ajoutent seulement à sa stabilité. Ici chaque confrère est inspiré par l'amour de son propre foyer pour protéger la veuve et les orphelins dans la maison du confrère défunt. Mais, autour de ce système, comme un appui, une réserve de force vitale maintient sa solidité et garantit sa longévité. Cet appui, c'est le sentiment d'amitié fraternelle qui, dans une mesure plus ou moins grande, est tenu en ignition dans le cœur de chaque confrère par les dons amis, par l'aide morale, par le travail charitable des uns envers les autres.

Le "Herald"

ET L'ALLIANCE NATIONALE

Ci-dessous nous publions un fragment du bienveillant article que le "Herald" de Montréal a dernièrement consacré à notre société. Venant d'un confrère anglais ces lignes comportent un intérêt que nos lecteurs comprendront facilement.

L'Alliance Nationale a été fondée au mois de décembre 1892, mais n'a commencé ses opérations qu'au mois de mai suivant, en 1893, alors qu'elle obtint sa charte d'incorporation de la législature provinciale. Cette charte donnait à la société naissante des pouvoirs suffisants pour lui permettre de faire son travail bienfaisant parmi la population canadienne-française de la province de Québec.

Les promoteurs de cette société sont : MM. H. Laporte ; A. St-Cyr ; L. J. D. Papineau ; Dr. T. Cypihot et A. C. Décary. Ces messieurs pensaient qu'il y avait place pour une nouvelle association canadienne-française qui serait établie sur des bases différentes de celles des sociétés déjà en existence, bases qu'ils considéraient devoir être plus modernes ; ils devaient introduire un système financier qui, dans leur opinion, serait plus apte, à assurer l'existence de l'institution et aussi un système de bénéfices

semblable à celui des meilleures sociétés de secours mutuels anglaises, lequel différerait, sous certains rapports, du système adopté par les autres sociétés canadiennes-françaises.

Après avoir tracé les grandes lignes de la constitution, les cinq promoteurs soumirent leur projet à un certain nombre d'hommes d'affaires et de membres des professions libérales qui possédaient une grande expérience dans la mutualité.

Tous promirent leur concours empressé pour la fondation d'une société canadienne-française construite d'après le plan soumis par les messieurs déjà nommés. Cent trois signatures furent obtenues et l'Alliance Nationale était fondée.

La tâche de mettre la dernière main à la rédaction de la constitution et à l'organisation générale fut confiée à un bureau provisoire composé comme suit : Président, H. Laporte ; Vice-Président, J. M. Wilson ; Secrétaire, L. J. D. Papineau ; Trésorier, Alf. St-Cyr ; Médecin, Dr T. Cypihot ; Aviseur légal, S. Beaudin, C. R. ; Chapelain, M. l'abbé G. Bourassa ; Directeurs, MM. A. C. Décary, N. P. ; l'échev. Savignac, Joseph Contant, A. E. Hamilton et L. C. Rivard.

La jeune association fut accueillie avec une grande faveur par le public et bientôt elle se répandit dans la province. Son rapide succès à une pareille époque de gêne commerciale et industrielle et alors que le pays avait déjà été visité par les organisateurs des sociétés sœurs ne peut s'expliquer que par la confiance que le public avait dans la constitution de la nouvelle société et dans l'habileté des fondateurs de l'Alliance Nationale parmi lesquels se trouvaient des personnalités comme : L'Hon. C. A. Geoffrion ; l'échev. Savignac ; M. M. J. Contant, président de la Chambre de Commerce ; J. Lamothe, C. R. ; J. X. Perrault ; D. Parizeau, M. A. L. ; J. M. Fortier ; M. Barsalou ; A. St-Cyr ; M. Wilson de Boivin, Wilson et Cie. ; L. A. Lavallée ; N. F. Bédard ; C. N. Catelli ; J. B. A. Martin de la maison Laporte, Martin & Cie ; M. l'abbé R. C. Descaries, curé de St-Henri ; S. Beaudin, C. R. ; L. J. O. Beauchemin ; H. Laporte ; J. E. de la Vallée-Poussin, Vice-Consul de Belgique ; Ed. Hurtubise ; Dr J. N. Lalonde, etc.

DÉVELOPPEMENT PHÉNOMÉNAL

Il suffit pour comprendre le développement de cette association de jeter un regard sur le tableau suivant qui établit la progres-

sion contante du nombre des cercles institués et du nombre des membres initiés :

<i>Années.</i>	<i>Nombre de cercles.</i>	<i>Nombre de membres.</i>
Juillet 1893	7	241
" 1894	42	1426
" 1895	82	2438
Décembre 1896	103	3513

Bien que l'Alliance Nationale n'ait été en existence que depuis peu elle a déjà apporté le confort et l'aide pécuniaire dans plusieurs familles. *The Herald* a recueilli les renseignements officiels suivants, au bureau de l'Alliance et les chiffres cités parlent très éloquentement par eux-mêmes.

Depuis sa fondation récente l'association a payé trente certificats de dotation représentant un total de \$29,000. Ce montant a été distribué aux veuves et aux orphelins qui dans plusieurs cas se trouvaient sans ressources et auraient été abandonnés à la charité et à la compassion publiques pour gagner leur vie si l'Alliance Nationale ne les avait pas sauvés du besoin. Nonobstant ces déboursés la caisse de dotation indique encore un surplus de \$64,486 75.

La caisse des malades de l'association est sous le contrôle de chaque cercle qui administre lui-même cette partie des affaires de la société. Les cercles ont distribué plus de \$10,500 aux membres frappés par des maladies souvent longues et épuisantes qui les empêchaient de gagner le pain de leurs enfants. Il existe encore un montant de \$13,000 dans cette caisse repartie parmi les 103 cercles de l'association.

BÉNÉFICES ACCORDÉS

L'Alliance Nationale par ses statuts assure les bénéfices suivants à ses membres. Le Conseil Général de l'association donne des bénéfices de \$500, \$1,000, 2,000 et \$3,000 payables aux héritiers ou bénéficiaires désignés au décès d'un sociétaire. Une indemnité de la moitié des montants indiqués ci-dessus aux membres frappés d'invalidité. Une pension annuelle de \$50, \$100, \$200 et \$300 aux membres âgés de 70 ans.

L'association accorde encore un certificat de participation acquise payable à la mort, en faveur des membres qui se retirent après 10 ans de sociétariat.

Les cercles, de leur côté, donnent une indemnité de \$5 par semaine aux membres malades pendant 20 semaines, et les soins gratuits d'un médecin lorsque les règlements du cercle y pourvoient.

CONDITION D'ADMISSION

Le candidat doit parler la langue française, être âgé de 18 ans au moins et ne pas avoir atteint 55 ans, avoir une réputation sans reproche et jouir d'une bonne santé.

C'est à Montréal qu'ont été institués les premiers cercles. Les deux premiers cercles furent le Cercle St-Joseph No 1 et le Cercle Mont-Royal No 2. Ce dernier ayant ses réunions rue Vinet, à Ste-Cunégonde. Le précédent fut fondé pour la paroisse St-Joseph, et a ses salles sur la rue Richmond.

Il y a maintenant 18 autres cercles dans la ville de Montréal et dans la banlieue. Parmi les plus importants sont le Cercle St-Pierre — le cercle porte bannière — le Cercle Jeanne-d'Arc composé entièrement de jeunes gens de la partie est, et le Cercle Mont-Royal qui vient en troisième lieu.

CONSTITUTION DES POUVOIRS

Elle est organisé d'après le principe fédératif.

L'autorité est divisée entre les cercles qui ont une vie autonome et se gouvernent d'après les statuts de l'association et le Conseil Général composé des fondateurs de l'association et des délégués des différents cercles lequel est le pouvoir législatif et administratif suprême. La première session annuelle régulière a eu lieu au mois d'avril dernier et elle fut l'occasion de fêtes et de démonstrations qui augurent bien de ses succès futurs. La convention a duré trois jours et plus de 150 délégués de toutes les parties de la province y assistèrent. M. H. Laporte présidait et M. L. J. D. Papineau agissait comme secrétaire. Des questions importantes furent discutées et un certain nombre d'amendements aux statuts furent adoptés. L'administration des finances de l'association après un examen attentif et complet fut trouvée parfaitement satisfaisante.

Un petit corps renferme souvent une grande âme.

La vie est ainsi faite : la tête et le cœur enfantent des merveilles, l'imagination les embellit de ses couleurs les plus vives, la réalité les détruit.

Les blessures faites par des indifférents ne laissent pas de cicatrices.

COMTESSE DIANE.

A TRAVERS LES CERCLES

CERCLE JEANNE D'ARC, No 53.

A une des dernières assemblées du Cercle, les résolutions suivantes ont été adoptées :

Considérant que l'Alliance Nationale a fait une perte irréparable dans la personne de son premier président honoraire et protecteur dévoué Sa Grandeur Monseigneur Edouard Carles Fabre ;

Considérant que le Cercle Jeanne d'Arc a été particulièrement sensible à cette perte, à cause des témoignages de sympathies que son premier pasteur lui avait donnés, et à cause de l'attachement et de l'intérêt si vif, que Sa Grandeur à toujours manifesté à la jeunesse catholique de son diocèse ;

Il est proposé par MM. Dr C. A. Daigle, Ls. Courtois, J. H. Hamelin, Em. Brunel, A. Bergeron, C. Z. Lancot, J. E. A. Dépatie, J. M. Fournier, C. Mathieu, W. Lajeunesse, A. Soulard, J. Raymond, J. Laplante, A. L. Auger, E. Sauvageau et J. N. Duhamel, secondé par MM. A. Bourgeois, O. Laverdure, P. Brocillet, S. L. Auger, A. Cypihot, J. A. Rice, R. Desjardins, J. Lamoureux, A. Daunais, J. O. Larivière et Ad. Baril : Qu'une résolution exprimant le deuil du Cercle et ses regrets les plus sincères soit adoptée et inscrite dans ses archives.

Il est proposé par MM. A. Bourgeois, J. A. Rice, R. Desjardins, secondé par MM. C. Z. Lancot, Dr C. A. Daigle et J. H. Hamelin :

Que cette résolution soit adressée à Madame Fabre la vénérable mère de l'illustre défunt, à l'archevêché de Montréal, à la Revue de l'Alliance Nationale et aux autres journaux.

Il est proposé par MM. O. Laverdure, J. Lamoureux et Ad. Baril, secondé par MM. A. L. Auger, W. Lajeunesse et A. Bourgeois ;

Que la charte du Cercle soit couverte de noir et que les membres portent le deuil pendant trois mois.

Le Cercle Jeanne d'Arc si vaillamment digne et généreux est à organiser une séance dramatique et musicale au profit des conférences de la St-Vincent de Paul. Cette séance qui aura lieu à la Salle St-Pierre, le 29 mars courant, promet d'éclipser celles précédemment données par ce cercle qui, de plus en plus, devient l'idole du public de la partie est. Encouragez-le.

CERCLE ST-GABRIEL No 63.

Ce cercle établi dans le joli village de St-Gabriel de Brandon, situé sur les bords du lac Maskinongé dans le comté de Berthier, est en pleine voie de prospérité. Il ne pouvait en être autrement d'ailleurs lorsque l'on saura que ses membres se recrutent parmi la partie la plus importante et la plus influente de la population de cet endroit renommé par ses progrès rapides. Le président, M. Ev. Beausoleil, frère de M. C. Beausoleil, M. P. ; le vice-président, M. le notaire J. Eloi Archambault ; le secrétaire-archiviste, M. le notaire H. Champagne ; le substitut du président-général, M. T. Michaud, maître de poste ; le médecin-examinateur, M. le Dr Lafontaine ; le secrétaire-financier, M. H. Roch ; M. A. Denommé, et de fait tous les officiers actuels sont des confrères actifs, dévoués qui sauront mettre leur cercle au niveau des cercles les plus populaires de l'Alliance.

CERCLE BOURGET, No 79.

Enfin le système de conférences appelé à rendre de si précieux services s'établit petit à petit dans tous les cercles ; et, chaque fois nous sommes émerveillés d'entendre les œuvres qui sont lues devant les sociétaires. Répandre l'instruction, bénéficier les uns les autres de nos connaissances c'est bien l'un des buts que se proposaient les fondateurs de l'Alliance Nationale.

Une des dernières conférences auxquelles il nous a été donné d'assister est celle que l'actif et dévoué président du Cercle Bourget, M. J. S. Teasdale, a prononcé devant ses confrères. Le sujet : *l'Histoire Constitutionnelle du Pays*, ne pouvait être mieux choisi, et il convenait tout à fait d'inaugurer cette série de conférences, par une étude de ce genre. Nous regrettons de n'avoir pu nous procurer le texte de l'auteur, mais nous tacherons d'en faire une pâle analyse.

Le conférencier a d'abord, pour faciliter l'étude de son sujet, défini les différentes formes de gouvernement : la démocratie, l'aristocratie, la monarchie, l'oligarchie ; puis il a fait connaître ce qu'on entendait par la liberté de la presse, la liberté religieuse, le droit de pétition, l'épreuve par jurés, l'habeas corpus. Ces droits ou privilèges découlent de la grande charte d'Angleterre, que les anglais avaient fait signer par le roi Jean sans Terre, en 1215, et qui est la base de toutes leurs libertés.

Il a ensuite abordé l'étude de son sujet en donnant les premières formes de gouvernement sous la domination française, les Vice-Rois, les Gouverneurs et les compagnies de commerce administrèrent d'abord la colonie.

En 1648, le premier gouvernement régulier fut donné à la Nouvelle-France ; ce fut le Conseil de Québec, qui se composait du gouverneur, du supérieur des Jésuites, de trois habitants, et des gouverneurs de Montréal et des Trois-Rivières.

En 1663, sous le règne de Louis XIV, le Conseil de Québec fut remplacé par le Conseil Souverain, qui gouverna jusqu'à la cession du pays à l'Angleterre.

Sous la domination anglaise, le Canada eût d'abord à subir le Régime Militaire ; il eût ensuite le gouvernement civil, composé de personnes irresponsables au peuple.

En 1774, fut passé l'Acte de Québec, par lequel le gouverneur nommait un Conseil Législatif, dont un tiers des membres étaient canadiens ; ce fut la première concession faite par l'Angleterre ; cet acte reconnaissait aux Canadiens le libre exercice de leur religion et rétablissait les lois françaises.

En 1791, eurent lieu pour la première fois, des élections politiques en Canada, et la première assemblée délibérante fut constituée. Le peuple avait ses représentants, mais ceux-ci ne pouvaient gouverner et les ministres n'étaient pas responsables. C'est alors que luttèrent avec énergie les Bédard, les Lafontaine, les Papineau, les Morin, pour obtenir le gouvernement responsable.

L'époque malheureuse de 1837, ramena le régime militaire au pays.

En 1840 fut accordé le gouvernement responsable. C'est alors que se fit l'union entre le Haut et le Bas-Canada ; union destinée, dans l'esprit de ses auteurs, à noyer l'élément français et catholique. Mais nos pères, luttant toujours avec la même énergie, tournèrent cette forme de gouvernement à leur avantage, et en obtinrent les privilèges les plus importants. MM. Lafontaine et Morin se distinguaient, surtout dans cette

lutte, par leur courage et leur indépendance de caractère. Ils en furent récompensés par le succès qui couronna leurs efforts. Ils étaient alors appuyés et soutenus par tous leurs compatriotes ; car il n'y avait à cette époque qu'un parti canadien dans la chambre, c'était le parti des patriotes. Nos divisions néfastes d'aujourd'hui n'existaient pas encore, et n'avaient pu, par conséquent, pénétrer dans l'enceinte de nos parlements.

En 1867, fut fondée la Confédération, alliance politique et commerciale des différentes provinces de l'Amérique anglaise. Ces provinces sont unies entre elles par un lien ou pacte, qui s'appelle l'Acte de l'Amérique Britannique du Nord. Cette constitution leur garantit un gouvernement autonome et indépendant du pouvoir central, en ce qui concerne leurs intérêts particuliers.

Le confédérateur attirera l'attention sur le fait que le passage de la Nouvelle-France à l'Angleterre se fit par une cession et ne fut pas une conquête, comme quelques-uns le pensent. La dernière victoire remportée fut une victoire française et sans la capitulation de Ramesay, la France aurait encore eu des fils pour la défendre. Il cita les nobles paroles du Chevalier de Lévis, dernier vainqueur dans cette lutte. Il exprima son admiration, qu'il fit partager à ses auditeurs, pour les héros de la tribune canadienne, qui revendiquèrent nos libertés avec non moins de vaillance que leurs pères avaient défendu leur vieux drapeau, sur les champs de bataille.

La meilleure impression est restée de cette conférence et il serait à désirer que le même sujet fut traité dans tous nos Cercles. L'Alliance Nationale s'est donnée un but patriotique, elle désire travailler à la conservation et à la consolidation de nos institutions civiles et religieuses. Or, la première chose à faire pour atteindre ce but, n'est-ce pas de nous attacher à ces institutions, de nous en faire connaître l'importance, et apprécier la valeur ; et quel meilleur moyen à prendre pour cela que de nous retracer leur histoire, histoire éloquentes qui parle d'elle-même mieux que tous les arguments. Quand on connaît les sacrifices que nos pères se sont imposés, les luttes qu'ils ont soutenues, les persécutions qu'ils ont subies pour l'obtention des libertés qui sont la base de ces institutions, on se sent plus disposé à s'imposer soi-même des sacrifices et à lutter pour leur protection.

Sous la présidence de notre sympathique confrère M. Teasdale, le Cercle Bourget marcha à pas de géant vers le progrès. Après la conférence dont nous donnons plus haut le résumé, voilà que le 25 février dernier, ce Cercle prenait l'initiative, jusqu'à un certain point, de créer des liens plus étroits entre les cercles, en les invitant à assister à une de ses séances. Il veut répandre les idées de fraternité et d'émulation qui seules peuvent faire d'une société une grande institution. En cette circonstance nous remarquons la présence de M. Joseph Contant, représentant du Président-Général, pour la partie Est, de MM. L. J. D. Papineau, F. G. Crépeau, L. G. Lapointe, représentant l'Exécutif de l'A. N.; MM. le Dr Jeannotte, Lamontagne et Girard du Cercle St-Pierre; MM. Fournier et C. Z. Lanetôt du Cercle Jeanne d'Arc.

La séance fut très intéressante et digne en tous points des membres du Cercle. Après qu'on eut procédé à l'initiation de nouveaux membres, M. l'abbé J. N. Bertrand, chapelain, déclama " Le Condamné " et

M. J. V. Desaulniers, " Les Deux Croix ". Inutile de dire que le talent des déclamateurs fut longuement applaudi.

Des discours furent ensuite prononcés par la plupart des visiteurs qui ne ménagèrent pas leurs félicitations aux officiers et aux membres de ce cercle brillant.

CERCLE MONTMAGNY No 105.

Nous sommes heureux de constater que le Cercle Montmagny renferme des mutualistes distingués qui se sont mis à l'œuvre énergiquement et veulent prouver que pour les cercles comme pour les hommes " la valeur n'attend pas le nombre des années. " Bravo ! Bienôt nous espérons pouvoir vous citer avec orgueil comme exemple à tous vos confrères.

ELECTIONS D'OFFICIERS.

(Suite.)

Nous continuons ci-dessous la publication des rapports d'élections de Cercles qui nous ont été transmis jusqu'à ce jour. Nos confrères pourront facilement se convaincre que nos Cercles se sont encore donnés pour chefs cette année des hommes compétents, actifs et populaires, qui porteront haut et ferme le drapeau de l'Alliance Nationale.

CERCLE LAVAL, No 21.

Rectification.—C'est M. E. Boucher qui est élu Vice-Président, et non M. E. Bernard, tel que publié par erreur.

CERCLE SACRÉ-CŒUR, No 6.

Prés., Méd. Perras ; Vice-Prés., M. J. R. Léveillé ; Sec.-Arch., Ant. Jolicœur ; Sec.-Fin., M. E. Bouthilliers ; Trés., M. N. Dupont ; Méd.-Exam., L. J. Barolet ; Comm., Dam. Trudeau ; Int., Pacific Dupuis.

Auditeurs, Jas. Boyer et S. Beauchamp.

Suggéré comme S. P. G.—Pierre Picard, présent titulaire.

CERCLE LAROCQUE, No 25.

Prés., Jos. Thibaudeau ; Vice-Prés., Aug. Wattiez ; Sec.-Arch., E. Chartier ; Sec.-Fin., T. Bélanger ; Trés., C. Boucher ; Méd.-Exam., C. Pelletier ; Comm., N. Demers ; Int., Em. Maréchal.

Auditeurs, E. Chartier et C. H. Langlois.

CERCLE ST-LOUIS DE TERREBONNE, No 26.

Prés., Wenceslas Joubert ; Vice-Prés., Gédéon Barrette ; Sec.-Arch., E. S. Mathieu ; Sec.-Fin. et Méd.-Exam., Edr. Roy ; Trés., Dominé Gauthier ; Comm., Jos. Thérien ; Int., Victor Dufour.

CERCLE STE-THÉRÈSE, No 27.

Prés., J. A. Duquette ; Vice-Prés., Nap. Desjardins ; Sec.-Arch., H. Caron ; Sec.-Fin., O. Forget ; Trés., J. B. Lefebvre ; Méd.-Exam., S. Desjardins ; Comm., Sim. Desjardins.

Suggéré comme S. P. G.—J. A. Monette, présent titulaire.

CERCLE HOCHELAGA, No 29.

Prés., Dr J. H. Garceau ; Vice-Prés., Jos. Chartier ; Sec.-Arch., Clé. Dignard ; Sec.-Fin., W. Desjardins ; Trés., Jos. Patenaude ; Méd.-Exam., J. H. Garceau ; Comm., C. Prévost ; Int., Tancrede Perreault.

Auditeurs, P. Chabot et J. F. R. Beaudry.

Suggéré comme S. P. G.—F. Lambert.

L'ALLIANCE NATIONALE

CERCLE MONTCALM, No 31.

Prés., Am. Dugas ; Vice-Prés., Léon Béliveau ; Sec.-Arch., Mag. Granger ; Sec.-Fin., W. Dugas ; Trés., Prosper Granger ; Comm., Euc. Marion. Auditeurs, Henri Cloutier et Damase Forest.

CERCLE PRINCEVILLE, No 32.

1er Prés.-Hon., Rv. A. Désaulniers ; 2ème Vice-Prés. Hon., Rv. C. F. Baillargeon ; Chapelain, Rv. C. Malhiot ; Prés., Nap. Boisclair ; Vice-Prés., Pierre L'Heureux ; Sec.-Arch., et Sec.-Fin., C. A. Gauvreau ; Trés., Jos. Barril ; Méd.-Exam., P. A. Brassard ; Comm., J. A. Beauvilliers ; Int., J. A. Rousseau.

CERCLE SALABERRY, No 34.

Prés., Thos. Préfontaine, jr ; Vice-Prés., Godfroi Leduc ; Sec.-Arch., M. Chatel ; Sec.-Fin., H. Lefebvre ; Trés., L. J. H. Langevin ; Méd.-Exam., J. T. A. Gauthier ; Comm., Adélar Vézina ; Int., J. C. Perron ; Auditeurs, S. Thibault et J. M. Danis.

Suggéré comme S. P. G.—M. Lefebvre.

CERCLE ST-PAUL, No 36.

Prés., A. B. Baron ; Vice-Prés., Th. St-Germain ; Sec.-Arch., Geo. St-Germain ; Sec.-Fin., M. Jodoin ; Trés., Ern. Craig ; Méd.-Exam., H. Roy ; Comm., Zot. Laberge ; Int., C. Domingue.

Suggéré comme S. P. G.—Év. Desparois, présent titulaire.

CERCLE PAPINEAUVILLE, No 40.

Prés., L. N. Desjardins ; Vice-Prés., H. A. Bé-lisle ; Sec.-Arch., et Méd.-Exam., Eug. McKay ; Sec.-Fin., Wm. Lefebvre ; Trés., Félix Marineau ; Comm., Fréd. Maillette ; Int., Em. Cayer.

CERCLE ST-VINCENT, No 42.

Prés., Anat. Lachapelle ; Vice-Prés., Séráp. Le-cavalier ; Sec.-Arch., Horm. Paquette ; Sec.-Fin., J. E. Lachapelle ; Trés., Homère Wolfe ; Méd.-Exam., Fréd. Leflis ; Comm., Gaud. Lachance ; Int., Jos. Provost ; Auditeurs, Ph. Wilson et D. Lépine.

Suggéré comme S. P. G.—L. J. R. Bellefeuille.

CERCLE ST-LOUIS, No 44.

Prés., Joseph Lambert ; Vice-Prés., Ferdinand Prud'homme ; Sec.-Arch., Emile Dumont ; Sec.-Fin., J. V. Vaudreuil ; Trés., Georges Monette ; Méd.-Exam., G. T. Moreau ; Comm., Plac. Brunet Int., Geo. Martel.

Suggéré comme S. P. G.—L. M. P. Bérard.

CERCLE RIGAUD, No 46.

Prés., Rv. N. E. Demers ; Vice-Prés., J. A. Che-vrier ; Sec.-Arch., John McMillan ; Sec.-Fin., J. A. Desjardins ; Trés., Ph. Bélanger ; Méd.-Exam., Dr J. H. Bastien ; Comm., Nap. Racicot ; Int., Michel Gauthier.

Suggéré comme S. P. G.—John McMillan.

CERCLE ST-EPHREM, No 47.

Prés., A. Gauthier ; Vice-Prés., L. B. Valcourt ; Sec.-Arch., P. Fafard ; Sec.-Fin., D. Chicoine ; Trés., L. J. Kéroack ; Méd.-Exam., Omer Ledoux ; Comm., S. Legault ; Int., G. Savoie.

Suggéré comme S. P. G.—L. H. Kéroack.

CERCLE JACQUES-CARTIER, No 49.

Prés., R. Michaud ; Vice-Prés., Damien Bou-chard ; Sec.-Arch., Ad. Paré ; Sec.-Fin., J. T. Le-clerc ; Trés., Henri Robert ; Méd.-Exam., Dr P. A. Valois ; Comm., Rémi Carrigan ; Int., E. A. Moffatt.

Auditeurs, O. Legault et Ed. Bolduc.

Suggéré comme S. P. G.—N. A. LePaillier.

CERCLE ST-GUILLEUME, No 50.

Prés., A. J. Allaire ; Vice-Prés., N. L'Heureux ; Sec.-Arch., D. Gauthier ; Sec.-Fin., L. D. T. Va-nasse ; Trés., Louis Cartier ; Méd.-Exam., St. La-moureux ; Comm., A. Milette ; Int., Jos. Provençal.

CERCLE JEANNE D'ARC, No 53.

Prés., Louis Courtois ; Vice-Prés., Ern. Brunel ; Sec.-Arch., J. N. Duhamel ; Sec.-Fin., A. Berge-ron ; Trés., J. E. A. Dépatie ; Méd.-Exam., C. A. Daigle ; Comm., C. Z. Lanctot ; Int., Léonid. Lan-glois.

Suggéré comme S. P. G.—J. M. Fournier, pré-sent titulaire.

Auditeurs, Arth. Gagnon et J. D. Durand.

CERCLE ST-JEAN CHRYSOSTOME, No 54.

Prés., Cl. Marcil ; Vice-Prés., Jos. Payant ; Sec.-Arch., J. M. Derome ; Sec.-Fin., Tref. Hébert ; Trés., Alp. Demers ; Méd.-Exam., A. J. Toupin ; Comm., Élie Vincent ; Int., Louis Demers.

Suggéré comme S. P. G.—J. B. Dumouchel, pré-sent titulaire.

CERCLE MONTE-BELLO, No 55.

Prés., Ch. Régimbal ; Vice-Prés., Ed. Hurtubise ; Sec.-Arch., Ars. Hébert ; Sec.-Fin., F. Aubry ; Trés., J. Charlebois ; Méd.-Exam., Victor Gouffron ; Comm., J. G. Robert ; Int., L. N. Castorquay.

Suggéré comme S. P. G.—H. Chauvin, présent titulaire.

CERCLE SOULANGES, No 60.

Prés., God. Contant ; Vice-Prés., C. Laboursa-dière ; Sec.-Arch., Geo. Sauvé ; Sec.-Fin., Jean Tremblay ; Trés., Willie Poirier ; Méd.-Exam., Noé Roberge ; Comm., Jos. Sauvé ; Int., Ferd. Leroux.

Suggéré comme S. P. G.—J. O. Cuillierier, présent titulaire.

CERCLE MAISONNEUVE No 61.

Prés., F. X. Perreault ; Vice-Prés., Isc. Hurtubise ; Sec.-Arch., L. P. Fortin ; Sec.-Fin., J. E. Delcourt ; Trés., Léon Bélanger ; Méd.-Exam., F. L. Sylvestre ; Comm., Jos. Riel ; Int., L. P. Faureau.

Auditeurs.—A. Laporte et le Dr F. L. Sylvestre.

Suggéré comme S. P. G.—L. A. Houde.

CERCLE ST-GABRIEL, No 63.

Prés., Ev. Beausoleil ; Vice-Prés., J. E. Archam-bault ; Sec.-Arch., Hector Champagne ; Sec.-Fin., Hermas Roch ; Trés., J. N. Provost ; Méd.-Exam., J. E. Lafontaine ; Comm., Dav. Provost ; Int., Tél. Provost.

Auditeurs.—J. A. Provost et Nap. Bolduc.

Suggéré comme S. P. G.—Tél. Michaud, présent titulaire.

CERCLE NOTRE-DAME DE HULL, No 64.

Prés., P. T. Desjardins ; Vice-Prés., H. Charle-bois ; Sec.-Arch., Horm. Pitre ; Sec.-Fin., T. P.

Sabourin ; Trés., Wm McEwen, jr. ; Méd.-Exam., Urg. Archambault ; Comm., Euch. Charron ; Int., Arth. Morin,

Auditeurs :—E. Fortier et E. Lefebvre.
Suggéré comme S. P. G.—Ph. Charron.

CERCLE ST-FRANÇOIS-XAVIER, No 65.

Prés., Jos. Lamarche ; Vice-Prés., Jos. Ethier ; Sec.-Arch., George Pelletier, Sec.-Fin., Téles. Mercier ; Trés., Jos. Riopelle ; Méd.-Exam., J. Ethier ; Comm., Sévère Chaussé ; Int., Gilb. Coderre.

Suggéré comme S. P. G.—Tél. Mercier, présent titulaire.

CERCLE ST-PIE, No 68.

Prés., O. A. Jarry ; Vice-Prés., P. Auclair ; Sec.-Arch., J. B. S. Bathalon ; Sec.-Fin., L. J. Tétreault ; Trés., Louis Gauthier ; Méd.-Ex., L. J. Tétreault ; Comm., Eus. Boulay ; Int., Frs. Beauregard.

Suggéré comme S. P. G.—Alf. Gaudette.

CERCLE ST-GEORGES, No 69.

Prés., J. D. Martineau ; Vice-Prés., Mag. Lépine ; Sec.-Arch., H. A. Gendron ; Sec.-Fin., G. M. LePailleur ; Trés., J. Q. Fafard ; Méd.-Exam., L. Lussier ; Comm., Art. Chartrand ; Int., J. Quevilion.

Suggéré comme S. P. G.—Rev. G. M. LePailleur.

CERCLE BERTHIER, No 70.

Prés., F. Plante ; Vice-Prés., L. A. Brousseau ; Sec.-Arch., V. Plante ; Sec.-Fin., J. O. Tellier ; Trés., Ch. Marcoux ; Méd.-Exam., L. H. de Grandpré ; Comm., Jos. Pagé ; Int., Jos. Massé.

Suggéré comme S. P. G.—M. A. L. Aubin, présent titulaire.

CERCLE CHARLEMAGNE, No 73.

Prés., G. de G. Languedoc ; Vice-Prés., W. Sénécal ; Sec.-Arch., L. P. H. Lorrain ; Trés., L. de G. Beaubien ; Méd.-Exam., Ach. Dagenais ; Comm., J. B. Lalpalmé ; Int., T. Benoit.

CERCLE STE-ANNE DE DANVILLE, No 76.

Prés., Victor Roux ; Vice-Prés., Ant. Légaré ; Sec.-Arch. et Sec.-Fin., F. A. Brien ; Trés., Jos. Masson ; Méd.-Exam., E. R. Darche ; Comm., H. Dupont ; Int., D. St-Ours.

Suggéré comme S. P. G.—Rév. L. A. Masson, présent titulaire.

CERCLE BOURGET, No 79.

Prés., J. S. Teasdale ; Vice-Prés., J. A. Teasdale ; Sec.-Arch., P. S. Z. Lanctot ; Sec.-Fin., Jos. Mairois ; Trés., A. Viger ; Comm., O. Lanoix ; Int., A. Charbonneau.

Auditeurs :—MM. J. Charpentier et J. A. Martin.

Suggéré comme S. P. G.—Pierre Gauthier.

CERCLE PIERREVILLE, No 80.

Prés., A. O. Camiré ; Vice-Prés., Louis Gill ; Sec.-Arch., H. L. Shooner ; Sec.-Fin., A. A. Mondou ; Trés., Jules Allard ; Comm. Geo. Maclure ; Int., D. Descoteaux.

Suggéré comme S. P. G.—H. L. Shooner.

CERCLE ST-CASIMIR, No 82.

Prés., Ph. Dalbec ; Vice-Prés., H. Grandbois ; Sec.-Arch., M. Bertrand ; Sec.-Fin., J. E. Guertin ; Trés., Th. Ferron ; Méd.-Exam., Ph. Dalbec ; Comm., Chas. Trottier ; Int., J. O. Paradis.

Suggéré comme S. P. G.—J. E. Trottier, présent titulaire.

CERCLE D'ARGENTEUIL, No 84.

Prés., J. E. Valois ; Vice-Prés., L. T. Normandin ; Sec.-Arch., Jos. Prévost ; Sec.-Fin., E. Lavigne ; Trés., Jos. Lavigne ; Méd.-Exam., Alex. Rodrigue ; Comm., W. Prévost ; Int., Alex. Gibeault.

Suggéré comme S. P. G.—Ph. Monette, présent titulaire.

CERCLE NOTRE-DAME DE BONSECOURS, No 89.

Prés., P. Sénécal ; Vice-Prés., Jos. Coderre ; Sec.-Arch., J. M. Bourgeois ; Sec.-Fin., P. A. Pelletier ; Trés., Alf. Ménard ; Méd.-Exam., E. Chicoine ; Comm., Wm Dulude ; Int., Jos. Couture.

Suggéré comme S. P. G.—Louis Lavigne.

CERCLE ST-LUC, No 90.

Prés., Luder Lapointe ; Vice-Prés., Ep. Marchand ; Sec.-Arch., A. N. Garneau ; Sec.-Fin., H. Jasmin ; Trés., E. E. Gauvin ; Méd.-Exam., A. G. H. Bélique ; Comm., A. Lacroix ; Int., Jos. Cazalais.

Suggéré comme S. P. G.—A. G. H. Bélique, présent titulaire.

CERCLE ST-JOACHIM, No 92.

Nous lisons dans l'*Echo de Louiseville* :

« L'élection des officiers du Cercle St-Joachim, No 92, de l'Alliance Nationale a eu lieu le 15 décembre dernier, et a donné le résultat suivant :

« G. A. Tétrault, Prés. ; J. A. Ringuette, Vice-Prés. ; Dr L. A. Plante, Méd.-Exm. ; J. A. Leclerc, Sec.-Arch. ; B. W. Piché, Sec.-Fin. ; J. A. Vadeboncoeur, Trés. ; H. Béland, comm. ; H. Leblanc, Intro. ; J. E. Lesage, Substitut du Président Général ; Mgr J. Boucher, Chapelain.

« Ce cercle fondé depuis un an seulement, possède aujourd'hui vingt-six membres, et est dans une excellente situation financière. Nous encourageons nos concitoyens à s'enrôler dans cette société exclusivement canadienne-française et catholique. »

CERCLE NOTRE-DAME-DES-VICTOIRES, No 94.

Prés., Elz. Paquet ; Vice-Prés., J. A. Lane ; Sec.-Arch., J. J. M. Lapointe ; Sec.-Fin., J. P. W. D. Galibois ; Trés., J. A. Galibois ; Méd.-Exam., Art. Potvin ; Comm., Elz. Dallaire ; Int., Philibert Boucher.

Suggéré comme S. P. G.—N. E. Dionne, présent titulaire.

CERCLE ST-RAYMOND, No 96.

Prés., C. P. Plamondon ; Vice-Prés., Pierre Moisan ; Sec.-Arch., O. N. Piché ; Sec.-Fin., E. A. Paquet ; Trés., Nap. Piche ; Méd.-Exam., A. E. Hébert ; Comm., Lud. Robitaille ; Int., Jos. Cloutier.

Suggéré comme S. P. G.—E. P. Plamondon, présent titulaire.

CERCLE BEAUFORT, No 97.

Prés., J. D. Marcoux ; Vice-Prés., F. D. Giroux ; Sec.-Arch., Léon Terrien ; Sec.-Fin., E. C. Giroux ; Trés., Edm. Giroux ; Méd.-Exam., C. S. Roy ; Comm., Plac. Langlois ; Int., Alf. Grenier.

Suggéré comme S. P. G.—J. E. Bédard, présent titulaire.

CERCLE STE-MARIE DE LA BEAUCE, No 99.

Prés., A. Jacques, (rélu) ; Vice-Prés., T. Carret, (élu) ; Sec.-Arch., A. Bilodeau, (rélu) ; Sec.-Fin., G. F. Hamel, (rélu) ; Trés., Louis Drouin, (rélu) ; Méd.-Exam., T. Fortier, (rélu) ; Com., C. Dulac, (élu) ; Int., D. Dulac, (élu).

Auditeurs, J. LeBon, G. Pomerleau.

Suggéré comme S. P. G.—Godfroid Grégoire.

PARTIE OFFICIELLE

ETAT FINANCIER

Au 31 janvier 1897

CAISSE DE DOTATION

RECETTES

Balance au 31 Décembre 1896.	\$64,486.75
Produit des Contributions de	
→ Janvier 1897.....	3,244.40
Intérêts.....	599.95

\$68,331.10

DÉBOURSÉS

Par Caisse Générale, 5 %	162.22
“ Bénéficiaires de feu Chas. Lapensée	1,000.00
Par balance au 31 janvier 1897	67,168.88

\$68,331.10

RÉSUMÉ

Caisse Dotation. Excédant des recettes sur les déboursés.....	\$67,168.88
Caisse Générale. Excédant des recettes sur les déboursés.....	556.93

\$67,725.81

PLACEMENT DES FONDS.

Fabrique.....	\$ 5,400.00
Municipalité Scolaire.....	10,000.00
Prêts hypothécaires.....	37,400.00
La Banque Jacques-Cartier.....	14,681.14

\$67,481.14

Cercles, etc.—Excédant des déficits sur les surplus de remises effectuées.....	244.67
--	--------

\$67,725.81

En foi de quoi j'ai signé,

L. J. D. PAPINEAU,

Montréal, 1er février 1897. *Sec.-Gén.*

Décret

ÉTABLISSANT LES DISTRICTS DE MONTRÉAL-EST ET MONTRÉAL-OUEST

13 janvier 1897.

Le Bureau Exécutif décrète :

La Cité de Montréal est divisée en deux districts aux termes de l'article 96 des Statuts, lesquels seront dénommés, District de Montréal-Est et District de Montréal-Ouest. Le premier comprenant tout le territoire depuis la rue St-Laurent, jusqu'aux limites est

de la Cité de Montréal. Le second comprenant tout le territoire depuis la rue St-Laurent, jusqu'aux limite ouest de la Cité de Montréal.

NOMINATIONS

SUBSTITUTS

Le Président Général a nommé comme ses substituts auprès des Cercles ci-après, les confrères dont les noms suivent :

MM. L. M. O. Bérard, Cercle St-Louis ; Ph. Cousineau, Cercle St-Laurent ; H. L. Shooner, Cercle Pierreville.

CAUTIONNEMENTS D'OFFICIERS

Le Président Général a accepté les cautionnements donnés en faveur du Conseil Général par les secrétaires-financiers et les trésoriers ci-après mentionnés, cautionnements approuvés par les Cercles aux dates suivantes :

Titulaires.	Fonctions.	Cercles.	à	Approuvé par Cercles.
Léon Belanger.	Trésorier	Maisonneuve	61 15 jan.	'97
Jos. Savard.	“	Champlaiu.	108 27	“
J. E. Lachapelle.	Sec.-Fin.	St-Vincent.	42 28	“
Homère Wolff.	Trésorier	“	42 28	“
Jean Tremblay.	Sec.-Fin.	Soulanges.	60 29	“
Prosper Grangier.	Trésorier	Montcalm.	31 31	“
Fidèle Blouin, Jr	Sec.-Fin.	St-Valier.	20 3 fév.	“

Cartes de cercles

No 1—CERCLE ST-JOSEPH, Montréal

Substitut du Prés.-Gén., J. B. A. Martin, 72 St-Pierre ; Prés., J. L. Crevier, 808 St-Jacques ; Vice-Prés., E. Lemire, 367 Richmond ; Sec.-Arch., O. Bourdon, 201 Versailles ; Sec.-Fin., G. Dallaire, 3579 Notre-Dame ; Trés., A. B. Genand, 247 Richmond ; Méd.-Exm., G. E. Larin, 232 St-Antoine ; Comm., A. Legault, 207 Barré ; Int., P. G. Lauze, 5414 William. Réunions, 2e et 4e mercredis, sous-sol église St-Joseph.

No 2—CERCLE MONT-ROYAL, Cité de Ste-Cunégonde

S. P. G., H. Fauteux, 3174 Notre-Dame ; Prés., Alex. Montbriand, 345 Delisle ; Sec.-Arch., E. A. Grisé, 198 Richelieu ; Sec.-Fin., S. Legault, 164 Quésnel ; Méd.-Exm., J. U. Lalonde, 3156 Notre-Dame. Réunions, 2e et 4e joudis, 8 hrs p. m., 45 Vint.

No 3—CERCLE BEAUHARNOIS, Beauharnois

S. P. G., J. Deslauriers ; Prés., Alexis Doutre ; Sec.-Arch., Jos. Fortier ; Sec.-Fin., Osc. Leduc, Jr ; Méd.-Exm., A. T. Côté. Réunions, 2e et 4e lundis, Beauharnois.

No 4—CERCLE DORVAL, Co. Jacques-Cartier

S. P. G., J. B. Lefebvre ; Prés., Adél. Laframboise ; Sec.-Arch., Rémi Décarj ; Sec.-Fin., Gervais Décarj ; Méd.-Exm., P. A. Valois (Lachine). Réunions, 2e vendredi, école Dorval.

No 5—CERCLE VILLE-MARIE, Montréal

S. P. G., F. X. Chadillon, 28 Dominion, Ste-Cunégonde ; Prés., Raoul Tourangeau, 26 Annie, St Henri ; Sec.-Arch., J. N. Marché, 1149 St-Jacques ; Sec.-Fin., Joseph Sawyer, 4057 St-Antoine, Westmount ; Méd.-Exm., S. J. Girard, 357 St-Antoine. Réunions, 2e et 4e mardis, Bâtisse Banque des Marchands d'Halifax, coin des Seigneurs et Notre-Dame.

No 6—SACRE-CŒUR, Montréal

S. P. G., Pierre Picard, 1046 Ontario ; Prés., M. Ferras, 483a Dorchester ; Sec.-Arch., A. Jollicœur, 1083 Ontario ; Sec.-Fin., E. Bouthiller, 200 Amherst ; Méd.-Exm., I. J. Barolet, 1126 Ontario. Réunions, 2e et 4e mercredis, sous-sol église Sacré-Coeur.

No7—CERCLE STE-ANNE DE BELLEVUE

S. P. G., Am. Chaurat ; prés., La. Michaud ; sec-arch., M. C. Bezner ; sec.-fin., A. Lamarche ; méd.-exm., L. N. P. Cypriot. Réunions, 3e mercredis, 7 1/2 p. m., salle M. C. Bezner.

No 8—CERCLE ST-PIERRE, Montréal

S. P. G., M. Martineau, 1385 Ste-Catherine ; prés., L. E. Clément, 363 Berri ; Sec.-Arch., T. Bénard, 1082 St-André ; Sec.-Fin., J. A. Migneault, 97 Roy ; Méd.-Exm., F. Jeannotte, 205 Visitation. Réunions, salle Gareau, 119 Maisonneuve 2e et 4e mardis.

No 9—CERCLE STE-GENEVIEVE, Co Jacques-Cartier
S. P. G., Rvd J. Mallette; prés., J. B. Meloche; sec.-arch. Z. St-Pierre; sec.-fin., T. St-Pierre; méd.-exam., D. Ladouceur. Réunions, 1er mercredi, à 7 heures p. m., salle J. B. Meloche.

No 10—CERCLE ST-CHARLES, Montréal
S. P. G., Ov. Corbell, 191 Centre; Prés., Jos. Pepin, 491 du Grand Tronc; Sec.-Arch., N. Bélaie, 12 Chateauguay; Sec.-Fin., Chs. Duquette, 210 Centre; Méd.-Exm., L. N. Delorme, M. D., 347 Centre. Réunions, 2e et 4e mercredis, salle St-Charles, rue Island.

No 12—CERCLE ST-HENRI, Cité de St-Henri
S. P. G., H. Dokon, Banque Jacques-Cartier; Prés., J. A. Leblanc, 43 Agnès; Sec.-Arch., J. E. Ferras, 17 Agnès; Sec.-Fin., P. G. Poirier, 206 St-Ferdinand; Méd.-Exm., J. O. A. Archambault, 3527 Notre-Dame. Réunions, 2e et 4e jeudis, sous-sol du Collège St-Henri, No 1 St-Pierre.

No 13—CERCLE ST-JACQUES, Montréal
S. P. G., W. J. Wilson, 102 Dubord; Prés., Ars. Lavallée, 802 Amherst; Sec.-Arch., E. H. Godin, 30 St-Jacques; Sec.-Fin., J. E. Lafontaine, 802 Amherst; Méd.-Exam., P. F. Casgrain, 367 St-Denis. Réunions, dernier samedi du mois (après-midi) au No 30 St-Jacques.

No 14—CERCLE ST-ANDRE, Acton Vale, Co Bagot
S. P. G., Horn. Brunette; Prés., L. Bourgeois; Sec.-Arch., J. M. Bordus; Sec.-Fin., J. H. Marcell; Méd.-Exam., F. H. Daigneault. Réunions, 1er et 3e dimanches, 7 hrs p. m., Hôtel de Ville.

No 16—CERCLE ST-MEDARD, Coteau, Co Soulanges
Rvd. J. A. Lippé, S. P. G.; Prés., Pierre Doucet; Sec.-Arch., H. R. Smith; Sec.-Fin., L. A. Dumesnil; Méd.-Exam., J. C. Prieur. Réunions, 4e vendredi chez M. P. Doucet.

No 17—CERCLE JOLLETTE, Joliette
S. P. G., A. Fontaine; Prés., P. Chevalier; Sec.-Arch., J. P. L. Ducharme; Sec.-Fin., J. A. Guibault; Méd.-Exam., J. C. Bernard. Réunions, 2e et 4e jeudis, salle de l'Institut.

No 19—CERCLE STE-ELISABETH, Ste-Elisabeth
S. P. G., A. H. Beaulieu; prés., J. N. M. Gadoury; sec.-arch., R. H. Beaulieu; sec.-fin., N. E. Gélinas; méd.-exam., J. A. Magnan. Réunions, dernier mardi du mois, Ecole du Village.

No 20—CERCLE ST-VALIER, Québec
Rvd. A. Gauvreau, chapelain, S. P. G., H. Moisan, 578 St-Valier; Prés., F. Blouin, jr, 67 Boulevard Langléur; Sec.-arch., L. T. Poitras, 93 Ste-Hélène; Sec.-Fin., F. Blouin, jr, 563 St-Valier; Méd.-Exam., J. A. Marcoux, 628 St-Valier. Réunions, Salle Moisan rue St-Valier, 1er et 3e mercredis du mois.

No 21—CERCLE LAVAL, Québec
S. P. G., Jean Patoine, 250 St-Joseph; prés., J. A. Marier, 112 St-François; Sec.-Arch., J. A. Bélanger, jr, 94 Des Commissaires; Sec.-Fin., J. Cloutier, 285 St-Jean; Méd.-Exam., J. Guérard et P. V. Faucher, 92 de l'Église et 392 rue St-Jean. Réunions, dernier dimanche du mois, Salle Patoine, 250 St-Joseph.

No 22—CERCLE ST-STANISLAS, Co Beutharnois
S. P. G. et S. F., J. T. Mollure; prés., F. Cardinal; sec.-arch., Geo. Bériault; méd.-exam., J. B. Jasmin. Assemblées, dernier vendredi.

No 24—NOTRE-DAME DELA GARDE, I. Perrot, Co Vaudreuil
S. P. G., Rvd. J. M. Duhamel, curé; Prés., A. Lalonde; Sec.-Arch., W. Pilon; Sec.-Fin., J. Daoust; Méd.-Exam., L. N. F. Cypriot, (Ste-Anne de Bellevue). Réunions, 3e jeudi du mois, office du Substitut.

No 25—CERCLE LAROCQUE, Sherbrooke
S. P. G., C. H. Langlois; prés. Jos. Thibaudaux; Sec.-arch., E. Charrier; Sec.-Fin., T. Bélanger; Méd.-Exam., P. Pelletier. Réunions, 3e jeudi du mois, à 7 hrs p. m., 215 rue Wellington.

No 26—CERCLE ST-LOUIS DE TERREBONNE
S. P. G., F. Joubert; Prés., W. Joubert; Sec.-Arch., E. S. Mathieu; Sec.-Fin. et Méd.-Ex., Ed. Roy.

No 27—CERCLE STE-THERESE, Co Terrebonne
S. P. G., J. A. Monette dit Boiseman; prés., J. A. Duquette; Sec.-arch., H. Caron; Sec.-Fin., Ovide Forget; Méd.-Exam., S. Desjardins. Réunions, dernier dimanche, salle I. Mathieu, 3,30 hrs p. m.

No 28—CERCLE ST-MARTIN, St-Martin
S. P. G., W. Boucher; prés., J. L. Allard; sec.-arch., Jos. Brabant; sec.-fin., P. C. Descotes; méd.-exam., A. E. Lecavallier. Réunions, 2e et dernier dimanches du mois à 11 hrs a. m.

No 29—CERCLE HOCHELAGA, Montréal
S. P. G., F. Lambert, 30 Désery; prés., J. H. Garceau, 168 Désery; Sec.-Arch., C. Dignard, 2081 Désery; Sec.-Fin., W. Desjardins, 211 Désery; Méd.-Exam., J. H. Garceau, 168 Désery. Réunions, 2e et 4e mercredis, école des garçons.

No 30—CERCLE MASCOUCHE, Co L'Assomption
Prés.-Hon. Rvd. L. J. Louzon, curé; S. P. G., J. O. Poitras; Prés., J. I. Brien; Sec.-Arch., J. P. Lamarche; Sec.-Fin., Arth. Vaillancourt; Méd.-Exam., J. O. Poitras. Réunions, dernier mardi du mois.

No 31—CERCLE MONTCALM, St-Jacques, Co Montcalm
S. P. G., Alex. Melançon; prés., A. Dugas; Sec.-arch., M. Granger, N. P.; Sec.-Fin., W. Dugas; Méd.-Exam., E. G. Courteau. Réunions, dernier dimanche après vêpres à la salle publique.

No 32—CERCLE PRINCEVILLE, Stanfold, Co Archabaska
1er Prés. Hon. Rvd. A. Desaulniers, ptre; 2e Prés. Hon. Rvd. C. F. Baillargeon; S. P. G., G. P. Nadeau; Prés., Nap. Boisclair; Sec.-arch. et Sec.-Fin., C. A. Gauvreau, N. P.; Méd.-Exam., Dr P. A. Brassard. Réunions, dernier dimanche du mois, après vêpres.

No 33—CERCLE ST-IGNACE, Coteau du Lac, Co Soulanges
S. P. G., Nap. St. Amour; Prés., Denis Martin; Sec.-Arch., J. A. Major; Sec.-Fin., Alth. Dauth; Méd.-Exam., Hy. Dauth. Réunions, dernier dimanche du mois, à 3 hr. p. m. Salle publique.

No 34—CERCLE SALABERRY, Valleyfield
S. P. G., M. Lefebvre, M. D.; Prés., Th. Préfontaine, jr; Sec.-arch., M. Chatal; Sec.-Fin., Henri Lefebvre; Méd.-Exam., J. T. A. Gauthier. Réunions, 2e et 4e dimanches, salle Monette, rue Ste-Cécile.

No 35—CERCLE ST-PAUL, Co Hochelaga
S. P. G., Ev. Desparois; Prés., A. B. Baron; Sec.-Arch., G. St-Germain; Sec.-Fin., M. Jodoin; Méd.-Exam., Dr H. Roy. Réunions, dernier mardi, sous-sol de l'Église.

No 37—CERCLE CONTREŒUR, Co Verchères
S. P. G. et Méd.-Exam., J. A. Trempe Prés., A. E. Gervais; Sec.-Arch., Jos. Giard; Sec.-Fin., L. E. Charron. Réunions, 2e et 4e vendredis, manufacture A. Gervais.

No 38—CERCLE STE-JULIENNE, Co Montcalm
S. P. G., Rvd. A. Viau; Prés., A. E. Thibaudaux; Sec.-arch., L. Ethier; Sec.-Fin., G. A. Archambault; Méd.-Exam., M. Larose de St-Esprit. Réunions, 4e dimanche, bureau d'Enregistrement.

No 39—CERCLE MASKINONGÉ, Maskinongé
S. P. G. et Méd.-Exam., La Th. Caron; Prés., L. G. A. Saucier; Sec.-Arch., U. Lessard; Sec.-Fin., J. B. Er. Magnan. Réunions, le dernier mardi du mois, école No 2 du village.

No 40—CERCLE PAINNEAUVILLE, Co Ottawa
S. P. G., Henri Bourassa; Prés., L. N. Desjardins; Sec.-Fin., Wm Lefebvre; Sec.-Arch. et Méd.-Exam., Dr E. Mackay.

No 41—CERCLE ST-FELIX, St-Félix de Valois, Co Joliette
S. P. G., Nod Gravel; Prés. et Méd.-Exam., G. DesRosiers; Sec.-Arch., H. Ducharme; Sec.-Fin., H. Lavallée. Réunions, dernier dimanche du mois, chez Dr DesRosiers.

No 42—CERCLE ST-VINCENT, Montréal
S. P. G., L. J. R. Bellefeuille, 239 Dufresne; prés., Anatole Lachapelle, 164 Berri; sec.-arch., H. Paquet, 164 Fullum; sec.-fin., J. E. Lachapelle, 714 Ste-Catherine; méd.-exam., F. Lefin, 751 Ste-Catherine. Réunions, dernier jeudi, salle Fontenay, rue Notre-Dame.

No 44—CERCLE ST LOUIS, Montréal
S. P. G., L. M. P. Bérard, 65 Cherrier; prés., Jos. Lambert, 357 Berri; sec.-arch., E. Dumont, 702 Amherst; sec.-fin., J. V. Vaudreuil, 697 Berri; méd.-exam., G. T. Moreau, 535 St-Denis. Réunions, 1er et 3e mercredis du mois, No 502 Cadieux.

No 45—CERCLE STE-MARTINE, Co Chateauguay
S. P. G., Ed. McGowan; prés., I. Laberge; sec.-arch., A. McGowan; sec.-fin., H. Prud'homme; méd.-exam., T. A. Demers. Réunions, dernier samedi du mois.

No 46—CERCLE RIGAUD, Co Vaudreuil
S. P. G. et Sec.-arch., John McMillan; prés., Rvd. N. E. Demers, ptre, curé; Sec.-Fin., Jules A. Desjardins; méd.-exam., J. H. Bastien. Réunions, le dernier dimanche du mois au bureau de Jules A. Desjardins.

No 47—ST-EPHREM, Co Bagot
S. P. G., L. H. Kéroack; Prés., A. Gauthier; Sec.-arch., P. Fafard; Sec.-Fin., D. Chicoine; méd.-exam., Omer Ledoux. Réunions, le dernier de chaque mois, le soir.

No 50—ST-GUILLEAUME, Co Yamaska
S. P. G., M. Ovide Martin; prés., A. J. Allaire; sec.-arch., D. Gauthier; sec.-fin., L. D. T. Vanasse; méd.-exam., J. B. S. Lamoureux. Réunions: 3e dimanche, à 7 heures du soir, salle Millette.

No 51—CERCLE YAMASKA, Co Yamaska
S. P. G., E. Roberge; prés., R. P. Parenteau; Sec.-arch., Willie Lassalle; Sec.-Fin., La Veronneau, N. P.; Méd.-Exam., P. Bergeron. Réunions, le dernier samedi du mois, salle de l'Alliance Nationale, rue des Seigneurs.

No 53—CERCLE JEANNE D'ARC, Montréal
S. P. G., J. M. Fournier, 146 Laguchetière; prés., Louis Courtois, 112 Maisonneuve; sec.-arch., R. N. Duhamel, 123 Visitation; sec.-fin., A. Bergeron, 4 Visitation; méd.-exam., C. A. Daigle, 96a Visitation. Réunions, 1er et 3e lundi, Salle St-Pierre, 1079 de Montigny.

No 54—CERCLE ST-JEAN CHRYSOSTOME, Co Chateauguay
S. P. G., J. B. Dumouchel; Prés., Clém. Marcell; Sec.-arch., Arth. Beaudin; Sec.-Fin., Tref. Hébert; Méd.-Exam., A. J. Toppin. Réunions, dernier jeudi du mois, salle du Conseil.